

## Professeur des Ecoles

Depuis plus de 40 ans, le Lycée Français de Manille (LFM) promeut l'excellence académique française auprès des enfants expatriés et philippins. En collaboration avec l'école internationale allemande de Manille (GESM), le LFM est situé sur l'Eurocampus vert et spacieux de Parañaque, offrant à ses étudiants des infrastructures de haut niveau dans un environnement multiculturel – plus de 600 étudiants, 120 employés, plus de 30 nationalités.

Le LFM est membre du réseau de l'AEFE, ses programmes d'enseignement répondent aux directives et exigences académiques du ministère français de l'Éducation Nationale, de la Toute Petite Section de Maternelle à la Terminale.

Pour la prochaine rentrée scolaire, le Lycée Français de Manille recherche un/une

### Professeur(e) des Ecoles

***Les candidats et les candidates devront être en mesure d'enseigner de la maternelle au CM2***

Le poste, soumis à entretien préalable, est à pourvoir pour le 1<sup>er</sup> Septembre 2024. Seront évaluées au cours de l'entretien et sur la base du dossier sélectionné, les compétences professionnelles définies dans le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO n°30 du 25 juillet 2013)

#### **Les éléments suivants seront appréciés :**

- Une expérience en classe multi-niveaux sera appréciée, de même qu'une expérience en maternelle et idéalement en *maternelle ouverte*.
- La capacité à adapter son enseignement en fonction du profil linguistique des élèves. Une certification d'enseignement en FLE sera valorisée.
- Des expériences pédagogiques particulières (main à la pâte, parcours culturels, Emile...)
- La capacité à être force de proposition dans la mise en œuvre du projet d'École et de la liaison Ecole-Collège
- Une bonne maîtrise des outils informatiques et numériques. Une Certification C2i2e sera valorisée
- Une connaissance de l'anglais afin de pouvoir communiquer avec les familles (niveau B1/B2 du CECRL)
- Une bonne adaptabilité et le souci du travail en équipe
- Le sens du service
- Les profils polyvalents
- L'esprit d'initiative
- Dans le contexte particulier d'une école Internationale, toute expérience à l'étranger sera un plus.

L'intéressé(e) devra posséder impérativement le goût de l'engagement, du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles. Il/elle devra être ouvert à la culture du pays d'accueil.

Si plusieurs profils devaient correspondre au poste proposé, la priorité sera donnée aux titulaires d'un ou des diplômes ou certifications listés ci-dessous :

- CAFIPEMF
- Diplôme de FLE
- Habilitation à enseigner l'anglais, diplôme ou certification validant le niveau de langue
- Certification C2i2e

### Composition du dossier de candidature

Le dossier sera composé des pièces suivantes

- Curriculum vitae dactylographié en français (OBLIGATOIRE)
- Lettre de motivation dactylographiée en français (OBLIGATOIRE)
- Copie des diplômes mentionnés dans le CV
- Lettre(s) de recommandation, attestation(s), certification(s) pouvant appuyer les points figurant au CV
- Pour les titulaires Education Nationale : copies des deux derniers rapports d'inspection existants et/ou comptes-rendus des rendez-vous carrière, copie de la dernière notation administrative, copie du dernier arrêté de promotion, synthèse iProf (grade, corps, note et échelon)
- Copie d'une pièce d'identité (Passeport) et du livret de famille (pour les candidats venant en famille)
- Extrait du casier judiciaire

Les candidats veilleront à la qualité des documents numérisés et à ne transmettre que des fichiers au format PDF. **Merci de bien préciser dans l'objet du mail d'envoi les éléments suivants : « Candidature contrat local et la discipline ».** Les fichiers doivent être enregistrés au format : nom prénom et nom de la pièce jointe.

### Conditions d'emploi proposées :

- Rémunération sur 13 mois (Contrat à durée déterminée pour l'année scolaire renouvelable)
- La grille de rémunération tient compte des diplômes, de l'expérience dans le poste et de la qualité de titulaire du MEN ou non
- Selon le pays de résidence et en fonction de la composition familiale, aides financières à l'installation (billet d'avion, prime d'installation ...)
- Prise en charge du visa pour tous les membres de la famille (attention, selon les règles locales, le conjoint non marié ne peut bénéficier du visa de l'enseignant recruté et aura un statut de touriste, sauf à être lui-même employé par une structure locale. Il ne pourra accéder au territoire Philippin qu'en fonction des règles d'accès au territoire alors en vigueur)

- L'établissement se charge de trouver un hébergement temporaire et fait l'avance du premier mois de loyer
- Participation aux assurances santé, rapatriement et à la retraite
- Vacances scolaires rémunérées selon le calendrier de l'établissement